

b) année financière 1968-1969

	Subventions statutaires	Quote-part de l'impôt sur le revenu des entre- prises d'utilité publique		
		Péréquation (en milliers de dollars)	Stabilisation	
Terre-Neuve	9,656	851	72,675	—
Île du Prince-Édouard	657	150	14,399	—
Nouvelle-Écosse	2,132	1,438	82,384	—
Nouveau-Brunswick	1,745	77	75,030	—
Québec	4,023	1,527	285,666	—
Ontario	4,624	3,575	—	—
Manitoba	2,137	626	40,107	—
Saskatchewan	2,151	25	18,391	—
Alberta	2,955	6,548	—	—
Colombie-Britannique	1,672	383	—	—

L'AIDE FÉDÉRALE AU FILM

Question n° 429—**M. Roberts** (Supplémentaire):

Le gouvernement du Canada accorde-t-il une aide financière aux sociétés de cinéphilas, musées du film ou cinémathèques au Canada et, si oui, combien a-t-il dépensé à cette fin, chaque année, depuis 1963?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Pour ce qui est de la Commission du Centenaire, la réponse est la suivante:

Voici les subventions accordées par la Commission du Centenaire en 1967: la Cinémathèque canadienne, \$33,000.00; l'Institut canadien du film, \$26,000.00; l'Association des cinéastes amateurs, \$400.00.

Pour ce qui est de l'Office national du film, la réponse est la suivante:

Depuis l'année 1963-1964, l'Office national du film signe chaque année avec l'Institut canadien du film un contrat dont le prix est de \$20,000 et dont l'objet est la fourniture de certains services, dont l'entretien de cinémathèques, la tenue de catalogues de films et de listes par sujets et l'information générale du public relativement aux films.

En 1965-1966, l'Office a signé avec la Cinémathèque canadienne un contrat de \$8,000 pour réaliser, coordonner et diffuser une exposition au Canada et en Europe des œuvres de Norman McLaren.

En 1967-1968 et en 1968-1969, l'Office a accordé des subventions de \$1,000 et \$2,000 respectivement au Palmarès du film canadien.

Pour ce qui est du Conseil national de recherches du Canada, la réponse est la suivante: 1962-1963, \$24,500; 1963-1964, \$24,500; 1964-1965, \$24,500; 1965-1966, \$24,500; 1966-1967, \$24,500; 1967-1968, \$29,500. Les

[L'hon. M. Benson.]

montants portés sur la liste représentent le soutien financier accordé à la Cinémathèque nationale scientifique, qui a été établie en 1962 et qui est sous la direction de l'Institut canadien du film en vertu d'un contrat passé avec le Conseil national de recherches.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE L'AGRICULTURE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Question n° 523—**M. Code**:

1. Qui sont les membres du comité consultatif de l'agriculture qui est attaché à la Commission de la Capitale nationale et quels sont a) l'occupation actuelle, b) les antécédents de chacun d'eux?

2. Quelles sont les attributions du comité?

3. Pour chaque année de 1956 à ce jour, combien de séances le comité a-t-il tenues?

4. Quelles sont les principales propositions que le comité a faites?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): 1. D' Grant Carman, (président), a) Directeur de l'Information, ministère de l'Agriculture. b) Agent de recherches, Division de zootechnie, ministère de l'Agriculture, de 1953 à 1959; chef de la Section de l'information scientifique, Direction de la recherche, ministère de l'Agriculture, de 1959 à 1965. D' Rosario Pelletier, a) Conseiller spécial, ARDA, ministère des Forêts et du Développement rural. b) Pendant 23 ans, directeur de la ferme expérimentale à Sainte-Anne-de-la-Pocatière; directeur adjoint d'ARDA depuis la création de cet organisme en 1961; expert-conseil en planification économique auprès de la Banque internationale (N.U.), Maroc, 1967; chef de la mission FAO déléguée par les Nations Unies en Iran, 1952 à 1954. D' Peter C. Stobbe, a) Directeur de l'Institut des recherches sur le sol, ministère de l'Agriculture.